

"Il a été A DEUX CENTS COUDEES
 "AU-DESSOUS DE LA REPUTA-
 "TION ORATOIRE QUE LUI A
 "FAITE LA PRESSE MINISTE-
 "RIELLE (libérale).

.... "Aucun aperçu, aucune visée
 "d'homme d'Etat sur l'avenir du pays,
 "rien, rien. C'EST LA L'HOMME QUE
 "L'ON POSE COMME LE SAUVEUR
 "DE LA PROVINCE DE QUEBEC.
 "ETRANGE ABERRATION !"

Laurier libéral-radical

(Du "Canadien," 30 juin 1877)

"Il y a DANS LA LECTURE DE M.
 LAURIER, OUTRE UNE IGNORAN-
 CE INCONCEVABLE que nous nous
 proposons de mettre à nu en temps et
 lieu, TOUT CE QU'IL FAUT POUR
 FAIRE JUGER PAR NOS COMPATRIOTES LES TENDANCES DU
 PARTI LIBERAL. Les déclarations de
 M. Laurier, faites au nom des libéraux,
 viennent couronner la série de preuves
 et de faits qui étaient déjà si con-
 cluants, si clairs contre cette école. CE
 DISCOURS EST UNE DENONCIA-
 TION de l'ultramontanisme et DE
 L'AUTORITE DU CLERGE en même
 temps qu'il est un plaidoyer en faveur
 du libéralisme.

L'orateur avait son but et il a tenu
 à l'atteindre pleinement ; IL VOULAIT
 CONVAINCRE LES PROTESTANTS
 QUE LE PARTI CONSERVATEUR
 EST GUIDE PAR DES HOMMES
 QUI SONT TROP SOUMIS AU PAPE
 POUR RESPECTER LA CONSTITU-
 TION BRITANNIQUE. IL A DE FAIT
 AFFIRME QUE NOUS SOMMES
 LES ENNEMIS DE CETTE CONSTI-
 TUTION.

(Tout comme Chiniquy et le "Witness"
 d'à présent, quel !)

M. LAURIER, "nous le savions de-
 puis longtemps, a DES IDEES ENTIE-
 REMENT RADICALES. SON DIS-
 COURS LE PLACE SANS CONTESTE
 A LA TETE DES LIBERAUX QUI
 SONT IMPATIENTS D'ALLER DE
 L'AVANT. Il a avoué qu'il croit le
 temps venu de marcher le front haut et
 étendard déployé.

Nous constatons qu'IL A ACCEPTE
 LA RESPONSABILITE DES ACTES
 DU PARTI LIBERAL DEPUIS 25
 ANS ET A FAIT REMONTER A 1848
 L'EXISTENCE DE CE PARTI. Ces
 faits, bien qu'incontestables, ont été
 plus d'une fois niés en certains lieux où
 l'on faisait valoir la fondation d'un parti
 nouveau—le parti national—en 1871.
 Chose singulière, M. Laurier n'a pas dit
 un mot de cette COMEDIE DANS LA-
 QUELLE IL A ETE ACTEUR.

J. ISRAEL TARTE.

LAURIER LIBERAL DOCTRINAIRE

(Du "Canadien," 30 juin 1877)

Nous sommes très aise d'avoir pu
 amener le lecteur (Laurier) à nous
 parler un peu de l'"influence indue." Il
 a tâtonné, hésité, louvoyé, mais enfin il
 s'est exécuté. L'HOMME SE PRONON-
 CE POUR LA SUPREMATIE DE LA
 CONSTITUTION SUR LES DROITS
 DE L'EGLISE. IL BLAME SEVERE-
 MENT L'INTERVENTION DU CLER-
 GE DEPUIS QUELQUES ANNEES.

J. ISRAEL TARTE.

LAURIER ANNEXIONNISTE

(Du "Canadien," 30 juin 1877)

"Quand on pense et que L'ON SAIT
 QUE CE GENTLEMAN (Laurier) A
 ETE UN ANNEXIONNISTE ENRA-
 GE, "quand à la tête du parti libéral